



29/12/2020
[Signature]

Vu le Commissaire - Enquêteur
CAMMAS Henri

Service de l'État dans les Alpes-Maritimes
DDTM
Service Aménagement Urbanisme et Paysage
CADAM
147, boulevard du Mercantour
06286 NICE cedex 3

Grasse,
Le 18/11/2020

Objet : Attestation d'affichage

Référence : JV/MF/NC/KT/11953/2020

ATTESTATION

Nous soussigné, Président de la CAPG,

ATTESTONS

Que les arrêtés en date du 23 septembre 2020 portant sur la prorogation de l'arrêté du 5 décembre 2017, modifié par l'arrêté du 11 mai 2018 relatif à la prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations des communes de Pégomas, de La Roquette-sur-Siagne et de Grasse ont été affichés dans les locaux de la CAPG, service de l'urbanisme, du 08/10/2020 au 08/11/2020.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président

[Signature]



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes